

Par arrêté ministériel du 21 juin, M. Melon, inspecteur primaire à Saint-Etienne, est nommé à Lyon, circonscription rurale, en remplacement de M. Ragot, en congé.

M. Rivière, directeur de l'école primaire du boulevard de la Croix-Rousse, vient de recevoir une médaille d'argent, en qualité de secrétaire de la Société de secours mutuels des instituteurs du Rhône.

Hier ont eu lieu, à la Faculté des lettres et à la Faculté des sciences, les épreuves écrites des deux baccalauréats.

Les mêmes compositions pour chacune des deux branches ont été données à 14 fois à tous les candidats de la Faculté de Lyon. Aujourd'hui se passeront à la Faculté des lettres les épreuves écrites de philosophie.

Nous donnerons les noms admissibles dès qu'ils seront connus.

Voici la liste des aspirants définitivement reçus au brevet élémentaire :

Exertier, Fargier, Fayolle, Fouriel, Gillesquin, Goy, Grégoire, Jeanet, Alfred Juge, Jean Juge, Labarre, Lardet, Longbois, Lavigne, Mélinand, Mogier, Morizon, Morisset, Mottet, Murry, Odier, Orgeolet, Paday, Payleux, Pernet, Pellissier, Poulloux, Roy, Reynaud, Rigottet, Sablet, Salomon, Roy, Souchon, Tabardet, Vaisset, Vaillat.

Dimanche prochain aura lieu à Fleurie une grande fête de bienfaisance, organisée au bénéfice des pauvres de la localité.

La Fanfare lyonnaise prêtera son gracieux concours à cette réunion, qui promet d'être très brillante.

Un exquis carré de velin japon, superbement illustré et spirituellement rédigé en vieux « français », nous annonce la naissance à Pérourges (Ain), du jeune Jean-Eugène-Marcel Glénat, fils du peintre Glénat, bien connu à Lyon.

La mère, l'enfant, le père et ses dessins se portent bien. Tous nos compliments.

Pourquoi les receveurs des postes, dans les communes qui ne se trouvent pas placées sur un réseau de chemin de fer ne sont-ils pas autorisés par le ministère des postes et télégraphes à vendre des feuilles d'expédition de colis postaux ?

Il n'est pas juste que ces communes soient privées des facilités d'un mode de transport aujourd'hui si vulgarisé et que les commerçants surtout ont le plus grand avantage à employer.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

PREMIÈRE JOURNÉE

Pour la première fois je publie dans l'Echo de Lyon ces comptes rendus aussi complets que possible et que, depuis de longues années, j'écrivais dans un autre journal. Je demande donc à mes nouveaux lecteurs la permission de leur dire quelques mots de la façon dont j'ai l'habitude de m'acquiescer de cette tâche.

Je considère, a priori, que l'enseignement du Conservatoire s'adresse à deux classes d'élèves bien distinctes — et pour lesquelles nous apprécierons et ma critique doivent être toutes différentes.

On y fait des instrumentistes, des chanteurs et des comédiens, ou, tout au moins, on y fait des instrumentistes, on y élève des chanteurs — et on y « essaye » des comédiens.

Aux uns et aux autres, il serait exagéré de dire qu'on met un gage-pain dans la main. Cela est vrai pour les violonistes, les pianistes, les cornistes à piston, pour tous ceux qui, une fois maîtres de leur instrument s'en servent pour ou moins brillamment, soit dans les orchestres, soit en donnant des leçons — là, en effet, il n'y a pas besoin d'être un grand virtuose pour gagner honnêtement sa vie.

On est moins fort, on est moins payé ; mais n'importe quel musicien ayant fait régulièrement ses études au Conservatoire, est en état de contracter un engagement soit à un premier, soit à un second pupitre ; soit dans un grand orchestre, soit dans une plus modeste réunion d'instrumentistes.

De même tout jeune homme ou toute jeune femme ayant suivi régulièrement ses cours de piano est en situation de donner des leçons plus ou moins rémunérées. Ils n'auront pas tous la vie heureuse et facile, — mais ils auront tous, le répète, un gage-pain à peu près assuré.

Mais il n'en va pas de même des chanteurs et des comédiens. Là, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté, de l'application, du courage. Il faut posséder, en outre, des qualités rares données par la nature et dont l'absence n'est remplacée par rien.

On n'est pas chanteur sans voix, on n'est pas comédien sans tempérament, — et quand on voit de pauvres jeunes gens et de pauvres jeunes filles se jeter tête baissée dans une carrière où ils n'auront que des déboires, des déceptions, des déceptions et finalement la misère désespérée, on est simplement humain en leur criant brutalement : Casse-cou ! Casse-cou ! Vous allez là dans un chemin qui, pour vous, ne conduit qu'à un précipice.

Aussi, autant ai-je toujours eu de bienveillance pour les élèves instrumentistes, pour ceux qui ont besoin d'être bien dirigés de talent transcendant pour faire leur petit bonhomme de chemin, autant me suis-je toujours appliqué et m'appliquerai-je toujours à détourner du théâtre ceux ou celles qui ne voient pas le germe des qualités qui leur seraient indispensables pour réussir : — car là, il n'y a pas de milieu, on réussit brillamment ou bien on échoue lamentablement.

Et combien en ai-je déjà vu échouer — et même mourir — de ces malheureux qui s'imaginaient, sur le moment, qu'il y avait quelque motif valable à notre sévérité de la première heure !

Faut-il revenir sur ces histoires de suicides qu'on se raconte au Conservatoire ? Sur ces exemples d'insuccès énormes, d'effroyables, succédant à des triomphes, de camarades sur lesquels on croit que la mort n'est qu'un rien ?

Et de même que nous autres — journalistes — nous devons dire la vérité à ces débutants trop pleins d'illusions, de même, au jury, on devrait être plus averti de prix et d'accessits. On les donne avec facilité, attendu qu'ils récompensent du travail et de la bonne volonté et qu'on se paie de ce mot : il ne faut pas être aussi difficile avec des élèves qu'avec des artistes. Et c'est ainsi qu'on lance sur les planches des enfants dont on fait tout simplement le malheur.

Dans le chant et la déclamation, si vous

voyez un tempérament, si vous rencontrez quelqu'un de ces qualités peu ordinaires qui commandent le succès, allez-y hardiment, récompensez, poussez l'élève à Paris — mais, de grâce, pas de prix d'application ou de bonne conduite ! En les donnant vous commettez presque une mauvaise action.

Ceci dit, je reviens au concours d'hier. Le matin, c'était l'épreuve des classes d'instruments à vent en cuivre.

Trombones

Les trombones ont commencé la séance. Leur professeur, M. Venon a du talent et il enseigne bien, tous ses élèves ont du son, du style ; avec plus ou moins de bonheur ils témoignent tous d'un excellent enseignement ; le premier prix a été attribué à l'unanimité à M. Jules Revol, 2^e prix en 1891 qui, malgré quelques hésitations, a eu une bonne exécution et a bien lu à première vue.

2^e prix, M. Marius Clarard, un civil, comme le premier prix et qui a malheureusement assez mal lu, mais qui a fait preuve de jolies qualités de son et de justesse.

Un autre second prix a été décerné à M. Jérôme Jamin, 1^{er} accessit de 1891. — Il a mieux joué la fin que le commencement de son concerto. — Je préférerais le précédent.

1^{er} accessit, M. Gaspard Maison (un militaire), remarquable surtout par la rondeur et l'ampleur du son de son redoutable instrument. — Je crois qu'il ira très bien s'il continue à travailler.

Il y avait là quatre concurrents, il y a eu quatre récompenses, dont trois prix, — c'est parfait.

Cor

Le cor n'était représenté que par M. Jules Gerin, 2^e prix en 1891. Il a mieux lu à l'heure que joué son concerto de Gailly qui, d'ailleurs, était difficile. Enfin ! il faut bien passer quelques bredouillages de l'allegro, en faveur de bonnes séries de sons ouverts et fermés. On lui a généreusement octroyé son premier prix, — sans doute pour faire plaisir à son professeur, M. Brive.

Cornet à piston

Là, il y avait huit concurrents auxquels M. Aimé Gros a duit carrément que s'ils étaient bien doués d'avoir donné un beau bouquet à leur jolice accompagnatrice, ils avaient beaucoup à faire encore avant de passer pour des artistes. A l'exception de M. Delorme, il n'y a chez eux ni style ni beauté de son. On a décerné, à l'unanimité, à M. Delorme un 2^e prix, on en a donné un autre à M. Merle, on a distribué des accessits à peu près à tous les autres, mais il n'y a pas lieu de féliciter le professeur, qui ne les sait rendre qu'artisans et non artistes.

M. Delorme, le seul chevronné nous avons constaté les qualités qui manquent à tout le reste de la classe, est justement élève d'un professeur suppléant, M. Bruguière. Je ne veux pas insister sur cette particularité, — mais, évidemment, cette classe importante ne donne pas — et va longtemps que cela dure — ce qu'elle devrait normalement donner.

Harpe

M. Forestier présentait deux excellentes élèves, toutes deux lauréates de l'an dernier et qui, dans un concerto de Parish-Alvars, ont mérité, Mlle Caroline Luigini, un premier prix à l'unanimité, et Mlle Marie Zigan, un deuxième prix également à l'unanimité.

La première a plus d'autorité, plus de son, elle a des doigts excellents, elle a eu un concours très brillant.

La seconde a peut-être mieux perlé certains détails, et sa lecture a été faite avec un très joli sentiment. Toutes deux, ainsi que le professeur, ont mérité les éloges spéciaux de ces messieurs du jury.

Piano élémentaire

Mlle Senocq présentait deux petits garçons et une petite fille. M. Odeyer a joué plus régulièrement que son concurrent, M. Paul Rivier qui, cependant, me semblait avoir plus de tempérament et d'allure.

Il est vrai que le pauvre Rivier ne disposait pas de tous ses moyens : il avait au doigt un gros « bobo ». Il n'a eu qu'une deuxième mention, pendant que son rival en obtenait une première.

Quant à Mlle Forgues, elle a obtenu une troisième mention après avoir un peu bafouillé pendant l'émotion inséparable du premier passage.

Il est vrai qu'à côté d'elle, Mlle Thion, la seule élève présentée par Mme Bonnet, avait fait preuve du goût et du style qui sont la caractéristique des élèves de ce distingué professeur.

En présence de cette intéressante exécution qui a mérité à Mlle Thion une première mention, Mlle Forgues n'a été jugée digne que d'une troisième mention.

Mais voilà deux classes qui donnent comme d'habitude, d'excellents résultats et je ne puis que complimenter, en même temps que leurs élèves, Mme Bonnet et Mlle Senocq.

Violoncelle

Ici, les compliments ne sont plus de mise. La classe de violoncelle est de plus en plus faible. Ce concours a été si mauvais que, pour la première fois de ma vie, j'ai vu l'auditoire ne pas oser applaudir un concurrent après son « exécution » — oh ! oui exécution ! — de son concerto de Golttermann.

Le jury a cru devoir donner une 2^e mention à M. Mat. Je déclare qu'il avait joué aussi mal que son concurrent. Ni justesse, ni style, ni liberté d'archet, et des passages au poulx !... Et un des concurrents a dit : « Ça ne peut pas faire apprendre cela ! »

Ce concours a été certainement, et de beaucoup, le plus mauvais de la journée. On devrait éviter de produire en public de pareilles exécutives. On devrait surtout donner un autre enseignement aux malheureux élèves de notre classe de violoncelle.

Violon élémentaire

Mais, par contre, quelle excellente classe que celle de ces jeunes garçons à qui MM. Roch et Conard apprennent si bien à tirer l'archet et à promener leur petites mains sur un grand violon. Tous ces gamins ont bonne tenue, tous ont une bonne première éducation, tous tiennent bien leur instrument, tous se font remarquer sur les qualités de la main gauche (un peu dure encore celle-là) soit surtout par un coup d'archet excellent chez tous, remarquable chez quelques-uns.

M. Roch est arrivé en tête avec les deux premières mentions décernées à MM. Jean Chedecal et Pierre Ricou. Je trouve le second plus intéressant. Il est plus indolent, mais il a un son superbe, de l'attaque, du brio, — c'est un enfant qui promet, il faut le suivre avec attention.

M. Conard a eu une 2^e mention avec Hugues Foulhoux et une 3^e avec Moritz Reuchsel. Ce dernier est un petit bonhomme pas plus haut qu'une zotte qui jouait sur son trois quarts avec un aplomb superbe. Foulhoux, qui a encore une bien délicate main gauche, a, par contre, un archet étonnant. C'est déjà d'une légèreté et d'une dextérité tout à fait remarquables.

En somme, la classe est fort délicate, les élèves ont tous été récompensés. — C'est plaisir de constater ce brillant succès, qui en présage d'autres.

A demain pour les instruments de bois et pour les classes de clavier. P. B.

Voici le résultat officiel de la première journée des concours :

Instruments à vent, cuivre

Membres du jury : MM. Aimé Gros, Pourtau, Weiss, Georges, Mornay, Miquel, Tamburini.

Trombone : Professeur, M. Venon. 1^{er} prix (unanimité), Jules Revol, 2^e prix en 1891 ; 2^e prix, Marius Clarard et Jérôme Jamin 1^{er} accessit (unanimité) en 1891 ; 1^{er} accessit, Gaspard Maison.

Cor : Professeur, M. Brive. Meilleur de concours, Solo de Gailly. — 1^{er} prix, Jules Gerin, 2^e prix en 1891.

Cornet à piston : Professeurs, MM. Gerin, Bruguière. Meilleur de concours, premier Concerto d'Hubert. — Pas de premier prix. (Bruguière) 2^e prix (unanimité), Louis Delorme ; (Gerin) 2^e prix, Emile Merle, 1^{er} accessit en 1891 ; 2^e accessit (unanimité), Henri Girard ; 2^e accessit en 1891 ; 1^{er} accessit, Henri Debeaune ; 1^{er} accessit, Antoine Camus ; 2^e accessit en 1891 ; 2^e accessit, Pierre Morillon.

Harpe

Professeur, M. Forestier ; membres du jury : MM. Aimé Gros, Aurand, Coutange, Roandez, Miquel, Rigot. Meilleur de concours : Mlle Caroline Luigini. — 1^{er} prix (unanimité), Mlle Caroline Luigini, 2^e prix (unanimité), en 1891 ; 2^e prix (unanimité), Mlle Marie Zigan, 1^{er} accessit (unanimité) en 1891.

Piano élémentaire

Professeurs : Mmes Bonnet, Senocq. Membres du jury : MM. Aimé Gros, Rolandez, Coutange, Aurand, Rigot.

Gargons (Mlle Senocq) : Meilleur de concours : La Parodie de Cramer. — 1^{er} mention, Charles Odeyer, 2^e mention en 1891 ; 2^e mention, Paul Rivier, 3^e mention en 1891.

Filles (Mlle Senocq) : Meilleur de concours, 1^{er} concerto de Field. — 1^{re} mention, Mlle Thion (Mlle Bonnet) ; 2^e mention, Mlle Forgues (Mlle Senocq).

Violoncelle

Professeur : M. Ugo Bedetti. — Membres du jury : MM. Aimé Gros, Rebatal, Pallard, Rinucini, Vanet. — Meilleur de concours : 3^e concerto de Golttermann. — Pas de première mention ; 2^e mention, Félix Mat.

Violon élémentaire

Professeurs : MM. Couard et Roch. Meilleur de concours : Allegro de Ten-Have. — 1^{re} mention, Pierre Ricou (Roch) ; 1^{re} mention, Jean Chedecal (Roch) ; 2^e mention, Hugues Foulhoux, 3^e mention en 1891 (Couard) ; 3^e mention, Moritz Reuchsel (Couard).

GRAVE IMPRUDENCE

Deux Blessés

Mlle Tatin, couturière, montée du Chemin-Neuf, 11, est victime d'un grave accident hier matin, à cinq heures.

Elle allaitait son fourneau ; pour hâter la combustion, elle eut la malencontreuse idée de verser sur le foyer quelques gouttes de pétrole.

Une formidable explosion se produisit aussitôt et Mlle Tatin, fut, en une seconde, environnée par les flammes. A ses cris, son mari se porta à son secours, et, grâce à sa présence d'esprit, il sauva d'une mort horrible sa femme qu'il roula dans une tenture, de façon à étouffer les flammes.

Néanmoins, le feu avait grièvement atteint Mlle Tatin aux bras et aux jambes.

De son côté, son mari, en lui portant secours, a été atteint aux mains.

Le docteur Bourgin, après un pansement sommaire, a fait conduire Mlle Tatin à l'Hôtel-Dieu, où elle est actuellement soignée.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 19 juillet, 20^e jour de l'année.

Dernier quartier le 17 ; Nouv. lune le 23. Soleil : lever, 4 h. 19 ; coucher, 7 h. 53.

L'orage. — L'orage d'hier a occasionné dans la campagne de nombreuses dégâts. Il en a été de même à Lyon : un éboulement s'est produit montée Hoche, où un canal actuellement en réparation s'est obstrué.

Les eaux ont alors envahi un jardin en face du fort Saint-Jean, et se sont fait un chemin, défonçant la chaussée jusqu'au quai de Serin.

Les pick-pockets à Charbonnières. — Avant-hier, pendant les courses de Charbonnières, les agents de M. Ramond ont été envoyés pour surveiller les pick-pockets ont arrêté deux de ces filous au moment où ils se disposaient à prendre le train.

Ces individus, les nommés Pierre Vaudet, âgé de quarante-six ans, et François Gerlaud, âgé de trente-six ans, sont deux dangereux repris de justice ; le premier a subi sept condamnations, le second, qui sort de la prison d'Alberville, a été trois fois condamné.

Tous les deux ont été écroués à la disposition du procureur de la République.

Chute. — Un enfant de 12 ans, Joannès Ghazal, demeurant 122 Saint-Barnabé, 34, qui jouait avec des camarades, est tombé d'un mur élevé de deux mètres, situé dans les Chazaux.

L'enfant s'est assez grièvement contusionné, il a été transporté chez ses parents.

Volours arrêtés. — M. le commissaire de police du quartier de la Guillotière a fait arrêter un sieur Joseph Mollard, âgé de dix-neuf ans, manœuvre, pour vol d'une écharpe au préjudice de M. Laguard, négociant, rue de la Guillotière.

Cet individu, malgré la résistance désemparée qu'il a opposée aux gardes lors de son arrestation, a été emmené au Palais de Justice et écroué.

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. le juge d'instruction Raoul, deux agents ont arrêté, hier soir, un sieur Jean H., âgé de quarante-sept ans, vermineux, demeurant rue Villoriot.

Cet individu est l'objet de plusieurs plaintes pour vols et escroqueries.

Renversé par une voiture. — Hier après-midi le jeune Grosperin, âgé de sept ans demeurant passage Cazenove, a été renversé à l'angle du cours Morand et de la rue de Vendôme par le fiacre 114.

L'enfant qui avait le genou gauche luxé a été transporté à la pharmacie Chapelle, avenue de Noailles, pour y recevoir les premiers soins, et de là, à l'hospice de la Charité.

Une promenade. — M. Rochard, cocher de fiacre, rue Boileau, avait chargé place Bellecour, hier soir, à sept heures, deux voyageurs qui visiteront nombre de brasseries.

Le soir, à minuit, ils profitèrent d'un coup de communication pour prendre la fuite, sans payer le cocher.

Celui-ci, qui avait de bonnes raisons de se méfier, put arrêter l'un de ses deux clients, le nommé A. F., rue Lafont, qui a déclaré ne point avoir d'argent.

M. Prieur, commissaire de police de service à la Permanence, l'a écroué pour escroquerie.

Disparition. — Une jeune fille de 17 ans, forte corpulente, a quitté le domicile de ses parents depuis samedi 16 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Cette jeune fille est habillée d'une jupe noire rayée et d'un jersey noir soutaché, tablier blanc double face à petits pois blancs d'un côté et fleurettes de l'autre, chaussée de bottines lacs et bas rayés. Signe particulier : claircie à la joue droite.

Prière aux personnes qui l'aurait vue d'en avertir M. Dellaigue, gardien de la Morgue.

Oullins. — Le comité républicain socialiste organise pour le samedi, 20 juillet, dans la salle de la brasserie du chemin de fer, rue de la Gare, une grande conférence publique et contradictoire, par les citoyens Ernest Roche et Granger, députés de Paris ; Gabriel, député de Nancy ; Bonnard, conseiller municipal de Lyon, qui traitera : des caisses de retraites ouvrières, de l'amnistie générale, du rôle des municipalités socialistes.

Le prix d'entrée est de 20 centimes par citoyen. Les citoyennes seront admises gratuitement.

Ecole la Martinière. — Le directeur de l'école invite tous les élèves à assister aux funérailles de M. Barbier, président de la commission administrative, qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 19 juillet, à onze heures trois quarts.

Les élèves devront se rendre directement et se réunir par sections devant la maison mortuaire, 30, rue Montgolfier.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, mardi, à 8 heures 1/2, grand festival Gounod, aux Concerts-Bellecour, avec les concours de M^{lle} Cottet-Mathieu, de M^{lle} Lespinasse, Claire Cordier, et de M^{lle} Cottet et Besson.

M^{lle} Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

M^{lle} Lespinasse chantera la romance du père de M^{lle} Vireille.

M^{lle} Claire Cordier interprétera le grand air de « Sapho ».

On entendra aussi tout le tableau de la prison de Faust, par M^{lle} Cottet-Mathieu et M^{lle} Cottet et Besson.

Programme très attrayant, qui attirera beaucoup de monde, ce soir, à Bellecour.

Théâtre de Charbonnières. — Ce soir, mardi, à 8 heures, Les Noces de Jeannette, opéra-comique, et La Veuve au Camélia, comédie-vaudeville.

Demain, mercredi, pour les débuts de M^{lle} Brunetti, du théâtre de Clésine, La Pluie et le beau Temps, comédie en un acte.

Tous les jours, de 4 à 8 heures, concert dans le kiosque du Parc.

Théâtre-Bellecour (concert de la Salle indienne). — Excellente soirée à ce charmant concert où Paul-Jorge qui a repris le harnais vient débiter son répertoire si apprécié des salons lyonnais.

La troupe, renforcée de la désolante revue conduite par l'exhilarant Fort dans le rôle de Guignol, remporte chaque soir un succès de fou-rire.

Concert des Ambassadeurs (Brasserie Rineck, à Perrache). — Ce soir, débuts de M^{lle} Alexandrine, l'hilarante comique excentrique, du couple Maurin-Guérini, duettistes travestis, et de M. Ravinet, comique de genre. Rentrée de M^{lle} Lambert.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, avant-dernière représentation de M. Marius Rivand, le petit Lucien, de l'El Dorado de Paris et de M^{lle} Daris.

L'EXPOSITION DE LYON en 1894

Ce qu'elle pourrait être, par un désintéressement. — Dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. Prix : 20 cent., par correspondance, 25 centimes. — Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux.

Phie du Serpent. — Grands Rabais

CONSEIL DE GUERRE DE LYON

Audience du 18 juillet

M. Juffé, colonel du 121^e régiment d'infanterie, président. Le ministère public est représenté par M. Gavaret, lieutenant-colonel, commissaire du gouvernement.

1^{er} M., caporal à la 7^e section de commis et ouvriers d'administration, déclaré non coupable de vol au préjudice d'un militaire, a été acquitté.

2^e G., brigadier au 8^e régiment de cuirassiers, déclaré non coupable de vol d'un mandat-poste au préjudice d'un de ses homologues, cavalier au 5^e régiment de la même arme, a été acquitté.

3^e G., soldat de 2^e classe au 22^e régiment d'infanterie, déclaré non coupable de désertion à l'étranger en temps de paix, a été acquitté.

Les prévenus étaient défendus par M^{re} Al-day, du barreau de Lyon.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A à quelques temps, un sieur Benjamin Rogues vint habiter 7, rue Mercière, un logement situé au-dessus du magasin de M. Métra, marchand de comestibles.

Sans argent, Rogues trouva un ingénieur mais peu honnête moyen pour se procurer des ressources.

Il se fit fabriquer des lettres et des factures portant l'entête de la maison Métra et commanda aux fournisseurs de ce négociant d'assez grandes quantités de marchandises : vins, liqueurs, comestibles, livrables en gare.

A la gare, Rogues, sous le nom de M. Métra, prit livraison des objets envoyés et les revendit de suite à vil prix à de peu scrupuleux acheteurs.

Quand M. Métra reçut les traites de ses fournisseurs, il protesta, refusa de payer et, informations prises, acquit la certitude qu'il avait été la dupe d'un escroc et que l'on avait abusé de son nom.

Une enquête fut ouverte et on découvrit que le pseudo Métra n'était autre que Rogues.

Mais les recherches n'avaient donné l'œuvre à l'escroc et quand les agents se présentèrent chez lui pour l'arrêter, ils ne trouvèrent personne. Rogues avait passé la frontière.

L'affaire est venue hier devant le tribunal correctionnel.

Le tribunal, après avoir entendu les dépositions des témoins, qui ont raconté les faits exposés plus haut, a rendu un jugement condamnant Rogues, par défaut, à six mois de prison et à cinquante francs d'amende.

COMMUNICATIONS DIVERSES

230^e Société de secours à la vieillesse des employés du P.-L.-M. Les sociétaires traités et fondateurs non retraités de la 230^e société de secours à la vieillesse des ouvriers et employés du P.-L.-M. sont convoqués à une réunion qui aura lieu dimanche 24 juillet, à cinq heures du soir